

Décès

Le 1^{er} octobre dernier, Marcel Galy est décédé. C'était le doyen des hommes de notre commune. En ces circonstances, nous partageons la peine de ses filles Line et Maryse et de leur famille respective.

Inscription sur les listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections présidentielles et aux législatives de 2017, la mairie sera ouverte le 31 décembre 2016 de 10h à 12h, mais il est préférable de ne pas attendre le dernier moment.

Les cartes d'électeurs et d'électrices seront distribuées un peu avant le premier tour des présidentielles prévu le 23 avril 2017.

Pensez au tri, ne pas jeter sur la voie publique



A VOS AGENDAS !

Vendredi 23 décembre 21h : Concert gratuit à l'église de Prayols, offert par "Corde vocale".

Samedi 31 décembre : Réveillon organisé par le Comité des fêtes.

Samedi 7 janvier 2017 17h : galette et présentation des vœux salle polyvalente de Prayols.

Vendredi 20 janvier 18h30 : Assemblée générale d'Anim 236.

Vendredi 27 janvier 18h00 : Assemblée générale du Comité des fêtes.

Samedi 28 janvier 12h : repas des Aînés, salle polyvalente

Vendredi 17 février 18h : Assemblée Générale de Résistance, Mémoire et Fraternité à la mairie.

Jeudi 2 février 17h30 : Assemblée générale du Club des Aînés, à la mairie.

Lundi 27 mars : Journée gratuite PRO CONFORT, de 9h 30 à 17h (repas et petit loto gratuits) Infos 06.13.03.15.93.



Responsable de publication : F.LAGUERRE
Conception & graphisme : J.PORTE-TRAUQUE
Avec la participation des conseillers municipaux



Mairie de Prayols
Horaires d'ouverture et secrétariat: lundi et jeudi
de 15h30 à 18h30
Ouverture au public : mardi, mercredi et vendredi
de 7h30 à 10h00
Téléphone/Fax : 05 61 65 30 98
www.prayols.fr
mail : mairie-de-prayols@wanadoo.fr
Lettre municipale imprimée en mairie

Au fil des saisons N° 10

Editorial

Tenir ses engagements



L'équipe municipale élue en mars 2014 s'était engagée à faire un point de situation à mi-mandat. Une réunion publique a eu lieu à cet effet le 10 novembre. Les principaux axes traités sont repris dans cette lettre municipale.

En investissant dans la réhabilitation de l'aire de jeux de Micoulau, nous avons souhaité privilégier les lieux propices aux échanges des Prayolais entre eux et avec tous ceux qui sont attirés par notre village. C'est dans cet élan que nous envisageons de poursuivre la réfection de la salle polyvalente et du pourtour de la mairie.

En valorisant toutes les richesses de notre patrimoine, nous avons cherché à renforcer nos références locales pour en faire les points d'appui de notre identité, celle d'une population qui a beaucoup évolué ces dernières années mais qui peut se retrouver dans des repères dont nous pouvons tous être fiers.

En respectant notre environnement, nous avons voulu démontrer qu'il est possible de vivre dans de bonnes conditions en milieu rural tout en recherchant un équilibre équitable en vue de l'intérêt général.

En étant attentifs aux relations humaines, nous pensons qu'il est possible que chacun s'implique à sa mesure et puisse avoir l'occasion d'apporter sa touche dans l'édifice collectif.

Mais nous sommes soumis à des évolutions que nous avons du mal à maîtriser nous-mêmes avec l'incitation au rapprochement des communes et des intercommunalités. Il peut être avantageux de mutualiser nos capacités et de transférer certaines compétences.

Cependant, nous restons vigilants pour préserver la proximité de l'action publique en assurant un équilibre de la gestion financière communale tout en s'efforçant de ne pas augmenter les impôts locaux.

Francis Laguerre.

HIVER
2016



L'aire de loisirs de Micoulau



Une des nos premières réalisations a été le réaménagement de l'aire de jeux de Micoulau. Ainsi, le terrain de tennis qui avait besoin d'être refait est devenu un multisport. Les jeux pour enfants ont été remplacés de manière à ce qu'ils soient conformes aux règles de sécurité qui sont très strictes. Le boulodrome a été agrandi et éclairé pour mieux répondre aux besoins d'animation de la pétanque. Des toilettes extérieures ont été construites attenantes au chalet tennis.

Pour cette opération qui s'élève à 100 000€ le conseil municipal a fait le nécessaire pour obtenir des subventions à hauteur de 70 %. Dès lors, l'essentiel a été de permettre que ce lieu continue sa vocation de rencontre entre les générations.

Grâce à une vigilance régulière permettant la prise de responsabilité de chaque utilisateur, cet espace remplit pleinement sa vocation de pratiques de loisirs ouverts à tous.

La salle polyvalente

La réhabilitation de la salle polyvalente constitue désormais le projet porteur de la seconde partie du mandat. A ce stade, des dossiers ont été constitués pour assurer un maximum d'aides grâce aux dotations allouées par la Région et par l'Etat. Avec le partenariat du PNR, nous pouvons compter sur une aide de l'ordre de 70 %, à travers les attributions relevant de la transition énergétique. Cette opération va représenter un budget de 200 000 €, avec notamment la réfection du toit, l'aménagement de toilettes mixtes répondant aux normes d'accessibilité, avec un chauffage adapté et des aménagements fonctionnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle. Des mises en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics ont été réalisées en régie.

Les autres bâtiments communaux

Le gîte a été vendu et les 72000€ recueillis seront consacrés à la réfection de la salle polyvalente. Les logements communaux à caractère social ont tous été remis en état récemment et les loyers compensent les frais engagés dans la rénovation. En ce qui concerne le cimetière, la plupart des parcelles attenantes sont en voie d'acquisition dans l'optique d'un agrandissement quand le besoin s'en fera sentir.

Le columbarium sera construit prochainement.

Pour l'église, le traitement des infiltrations tant par le toit que par les murs a été réalisé.

Le pèle porc
Dans le cochon tout est bon !

Le sacrifice du cochon s'effectuait tous les ans après que mon père eut pris ici sa retraite. Le moment choisi en général était un jour des vacances de Noël afin que je fusse présente à cette fête. Lorsque le goret était devenu bien gras il fallait le tuer. Devant son poids respectable de 150 kilos, mon père faisait appel à ses amis : Noël, Camille et René étaient au rendez-vous. Vers les 9h du matin on sortait l'animal de la soue et au moyen d'une corde passée autour de son cou on l'amenait près de la « maie » renversée où on l'allongeait. Pendant que les hommes le maintenaient solidement, un des leurs, le « uaïre » plongeait le long coutelas très effilé dans sa gorge tandis que ma mère, munie d'une bassine émaillée recueillait le jet de sang rouge et fumant qui s'échappait de sa blessure. L'animal mort était alors allongé dans la « maie », inondé d'eau bouillante et les hommes, munis de racloirs débarrassaient la bête de ses soies et autres salissures. Ainsi tout rose et toiletté, le porc était pendu à une poutre de la forge par ses pattes-arrière écartées par une traverse de bois. C'était ensuite l'éviscération : le long couteau fendait l'abdomen et le poitrail de l'animal jusqu'à la gorge. Sous la bête une grande corbeille recouverte d'un linge blanc recevait boyaux et viscères. Sur la table du vestibule, la corbeille était posée et c'était maintenant le rôle des femmes de dérouler les boyaux et de détacher la graisse adhérente. Je retrace tout cela avec encore l'odeur de toute cette « tripaille » qui me soulevait le cœur. Les femmes partaient alors à la fontaine nettoyer les boyaux qui devaient servir aux saucissons, saucisses et boudin.

Le lendemain l'animal était découpé. Les quatre jambons salés, poivrés, cousus très serrés dans une grossière toile blanche allaient prendre la direction du grenier où les attendait une grande caisse de bois remplie de cendres qui absorberaient l'excès de jus. Quelques mois après ils seraient bons pour la dégustation.

La chair du porc sortie du hachoir était salée, poivrée, épicée de muscade, de quatre épices, goûtée crue par les femmes avant de farcir les boyaux dûment serrés. Saucisses et saucissons un peu séchés iraient ensuite rejoindre la caisse à jambons.

Des morceaux de viande entrelardée étaient mélangés au sang fouetté pour qu'il ne coagule pas et aromatisés de fenouil puis mis dans des boyaux. Il fallait ensuite les cuire dans un court-bouillon aromatisé de thym, laurier, oignons et clous de girofle. Ce qui donnait un boudin « maison » au goût incomparable...

Quant aux morceaux gras, découpés en dés ils cuisaient dans un grand chaudron. Les parties maigres donnaient les fritons, et la graisse emplirait les pots de grès.



La préparation du millas s'ensuivait mais nous en reparlerons ! Avec Mamy Georgette !



Distinction Un nouveau pastous

C'était pendant la foire de Barguillère, une manifestation reconnue aujourd'hui comme incontournable en Pays de Foix, que Rémi Piquemal exposait ses brebis de race tarasconaise. C'est à ce titre que ce jeune éleveur fut honoré comme nouveau membre de la confrérie des Pastous et appelé sur le podium du Champ de Mars, revêtu de la traditionnelle « capeto » que portaient ici, dans l'ancien temps, les gardiens et gardiennes de vaches.

A cette occasion, Christian Laguerre avait préparé une exposition de photos sous la forme d'un clin d'œil humoristique destiné aux agriculteurs ayant fréquenté l'estive du Prat d'Albis, exposition à voir en mairie début 2017.



Ode à une châtaigne tombée

Du feuillage hérissé
tu es tombée
entière, de bois poli,
de luisant acajou,
prête,
comme un violon qui vient
de naître en l'air
et tombe
offrant ses dons enfermés,
sa douceur cachée,
terminé en secret
entre les oiseaux et les feuilles...

Pablo Neruda



La voirie

La priorité a été donnée à la route des hameaux avec une combinatoire de travaux en régie et des interventions par l'entreprise Rescanières permettant un meilleur écoulement des eaux pluviales. La programmation à venir qui concerne le secteur du Pech, plus le Barlac et le Ciraret sera mise en attente un an, le temps que la compétence soit prise au niveau intercommunal. Les dégradations subies par les intempéries seront réparées sans attendre. Les marquages seront repris en 2017.

Partenariat et environnement

Avec le **SMDEA**, nous avons réussi à maintenir la gratuité des fontaines publiques et nous avons pu obtenir une extension du réseau d'assainissement (côté Sud), sans frais supplémentaires pour la commune.

Avec le **SDE 09**, nous avons décidé de mettre en fonctionnement des réducteurs pour l'éclairage public lors de périodes nocturnes, installation qui s'amortira en trois ans grâce aux économies réalisées. Nous avons obtenu le bouclage du réseau communal sur des secteurs qui le nécessitaient et nous avons repris l'éclairage du sentier piétonnier du Vignot.

Avec le **SYMAR**, nous avons pu améliorer l'aménagement des berges de l'Ariège et du ruisseau de Prayols. Nous avons relancé le projet « au fil de l'eau » qui aurait pour finalité de valoriser les berges de l'Ariège et de favoriser les déplacements de manière douce entre Mercus et Foix et même jusqu'à Varilhes. Mais cela dépendra de la volonté des autres élus (communes et communauté d'agglomération).

Avec l'**ONF** et le concours des employés communaux, la forêt continue à être entretenue, ainsi que les pistes. Les projets forestiers se concrétisent au fur et à mesure que des équilibres sont trouvés entre l'acquisition d'une parcelle forestière et son exploitation.

La coupe usagère destinée aux Prayolais est reconduite tous les deux ans.

Avec la **Communauté du Commune du Pays de Foix** les sentiers destinés aux randonnées ou à l'utilisation par les riverains ou les chasseurs sont régulièrement entretenus et mis en valeur. Ainsi, une remise à jour du sentier des trois cascades a permis de le faire figurer à nouveau sur le guide des randonnées. Le chemin des dix fontaines a été conçu pour mettre en avant une caractéristique de notre patrimoine communal avec l'écho des histoires locales qui y sont associées. Un troisième circuit est à l'étude : il aurait pour vocation de pointer les autres richesses locales tout en longeant le fil de l'eau, le long de l'Ariège, mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Avec le **PNR**, en plus de la constitution du dossier « transition énergétique » sur la salle polyvalente, de nombreuses initiatives sont présentées, débattues et proposées. Ainsi, une étude a été menée gratuitement pour améliorer le comportement par rapport au traitement des mauvaises herbes. L'opération « zéro phyto » engagée pour les lieux publics de la commune doit pouvoir servir d'exemple pour chacun des citoyens qui doivent prendre conscience des graves dangers de l'utilisation de désherbants chimiques.



Plan Local d'Urbanisme

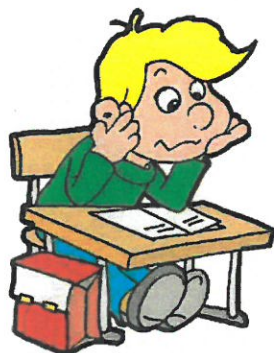
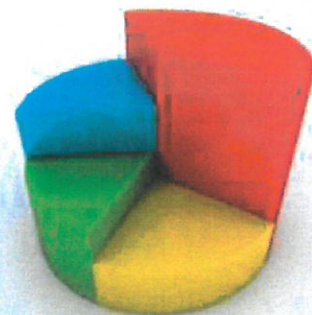
Le cabinet Interfaces a été retenu pour la révision du Plan Local d'Urbanisme. Il avait déjà été sollicité pour la précédente révision. Cette procédure rendue obligatoire pour un ajustement des prérogatives du SCoT représente un coût de 25 000 € à la charge de la commune.

Des informations plus détaillées seront communiquées lors de la parution de la prochaine lettre municipale dans un dossier spécial. Toutefois, une première réunion destinée aux agriculteurs se déroulera le 16 janvier à 14h à la mairie.

La gestion financière

Malgré la baisse sensible des dotations de l'Etat qui s'accroît d'année en année, le conseil a fait le choix de ne pas augmenter le pourcentage des bases des impôts locaux. En même temps, la « chasse » aux subventions est structurée et cela a plutôt bien fonctionné jusqu'ici.

Le crédit annuel de 42 000 € contracté en 1998 pour vingt ans sera soldé en 2017, ce qui doit nous permettre de réduire notre taux d'endettement.



L'enfance et la jeunesse

Le SIVE de l'école intercommunale Ferrières-Prayols s'est rapidement positionné sur des projets porteurs au moment de la mise en place des rythmes scolaires et des ateliers. L'animation extra-scolaire a été confiée aux Francas pour les jeunes de moins de douze ans par l'entremise de la communauté des communes qui en assure la compétence.

La prise en charge des loisirs pour les jeunes a été contractualisée avec l'association LEC.

Les relations sociales et humaines

Le CCAS a été dissout selon l'obligation faite aux communes de moins de 500 habitants, mais l'action sociale se poursuit au travers notamment du repas des Aînés. Ses membres sont à l'écoute des personnes qui rencontrent des difficultés passagères ou durables.

Le marché dominical continue de remplir son rôle de lieu d'échanges et de convivialité. Cela nécessite toutefois une vigilance constante et une présence régulière assurées par les membres du conseil.



La communication



L'intention d'informer et d'être à l'écoute reste permanente. La lettre municipale saisonnière constitue un lien régulier. Le site internet a été restructuré et doit encore connaître des améliorations et des rubriques complémentaires doivent être développées. Mais la meilleure communication reste celle de la proximité encore possible dans nos communes rurales avec des lieux et des manifestations permettant les rencontres et les échanges.

Travaux en régie

La réfection de la charpente du lavoir de Tarteing et des travaux complémentaires concernant les fontaines ou d'autres lieux publics ont été réalisés en régie, tout comme l'entretien concernant les logements de l'ancienne école ou de l'ancienne mairie.



Loisirs jeunes

L'accueil des jeunes de Prayols vous propose pour bien commencer l'année 2017, une sortie bowling un samedi, puis une sortie ski le samedi 21 janvier. En février les vacances s'annoncent déjà très sportives, avec trois sorties au ski, une à la patinoire et une surprise !

Pour en savoir plus et faire les réservations.

Contactez Sandrine du LEC : 06 50 81 34 11

Objets trouvés

Il arrive souvent que des objets soient déposés. Si vous avez perdu quelque chose, sachez que c'est peut être à la mairie.

Annonce

« Une nouvelle Prayolaise, Chantal HERTEL, vient d'ouvrir une boutique à Foix au 19 rue Labistour « Association La Tour des loisirs Créatifs ». Elle y anime des ateliers et des stages tous loisirs créatifs (home-déco, scrapbooking, peinture tous supports) Contact : 06.79.02.30.19 »

" Son époux Claude HERTEL vous propose ses services en CESU pour l'entretien de vos jardins et bricolages (peinture, carrelage, petite maçonnerie) Contact : 06.75.69.93.13 "